

THIAVILLE/Meurthe, le 06.09.1973

E N T R E - N O U S

ASSEMBLEE MUNICIPALE. - Au cours de la réunion du 31 Août dernier,

- LE CONSEIL APPROUVE le compte administratif de l'exercice 1972 arrêté comme suit:

- Dépenses ordinaires : 104 407,22 F
- Recettes ordinaires : 190 398,73 F
- Dépenses extraordinaires : 188 833,60 F
- Recettes extraordinaires : 264 227,77 F, d'où un excédent global de clôture de : 161 385,68 F
- VOTE le budget supplémentaire de 1973:
 - Dépenses ordinaires : 17 033,33 F
 - Recettes ordinaires : 114 431,55 F
 - Dépenses extraordinaires : 260 651,39 F
 - Recettes extraordinaires : 269 644,17 F, d'où un excédent global de clôture de : 106 391,00 F.

A ce budget, les crédits nécessaires sont prévus pour divers travaux, en particulier: la réfection du chemin du Petit-Paris: 20 500 F, la construction d'un 3ème réservoir d'eau de 120 m³ (réserve d'incendie): 40 000 F, la pose de 2 bornes d'incendie à Fagnoux : 3 000 F et le démarrage de la 2ème tranche du lotissement communal: 30 000 F;

- ACCEPTÉ le plan du projet de la 2ème tranche du lotissement présenté, à titre gracieux, par Monsieur JACQUOT, architecte à LAXOU (réalisateur du plan de la 1ère tranche), et demande à Monsieur JACQUOT de remplir les fonctions d'architecte-coordonateur;

- SOLLICITE le concours, chacun en ce qui le concerne, de :

- Maître ANCEL, notaire à BACCARAT;
- Monsieur HADRE, géomètre à BACCARAT;
- et de Monsieur L'Ingénieur du service de l'Équipement à BACCARAT pour oeuvrer à la réalisation de ladite 2ème tranche du lotissement (7 parcelles viabilisées de 800 à 900 m² chacune).

Un terrain de 68 ares environ, attenant au Groupe Scolaire, est également réservé pour le Sport.

- FIXE le salaire horaire des employés communaux à 5,70 F à compter du 1er Juillet 1973; -

- APPLIQUE à l'I.R.C.A.N.T.E.C. les agents communaux non titulaires au régime facultatif du capital-décès;

- DECIDE l'adjudication du façonnage de la coupe affouagère, Parcelle 22, 331 m³ environ de grumes et 300 stères environ de bois de chauffage.

Cette adjudication aura lieu en mairie dimanche prochain 9 Septembre à 11 heures.

Messieurs GEORGE Paul et THIRIET Paul sont désignés pour assister le Maire dans cette opération;

.../...

ORDURES MENAGERES.- (Décharge publique)

La Municipalité est à nouveau contrainte d'avoir recours à un engin pour rassembler les ordures ménagères et dégager l'accès au dépotoir, avant de procéder à son entourage grillagé. La fréquence de ce travail provient surtout de la négligence et de l'indiscipline de certains usagers isolés qui encombrant le terre-plein et même le chemin d'accès. Les bouteilles cassées par jeu sont également une pratique qui doit cesser. Tous ces errements contribuent à rendre difficile, et même impossible, au tracteur et à la remorque du service de ramassage, d'accéder aux endroits dévolus pour le déchargement. efficace
Une surveillance renforcée ne peut être effectuée qu'avec le concours de toutes les bonnes volontés.

REMISE DE DIPLOMES.- L'Inspection Académique des VOSGES vient d'adresser en Mairie les diplômes ci-après:

- CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE (C.A.P.)
Mademoiselle FRESSE Lucette: Employée de bureau, Option Commerce;
SCHWINDENHAMMER Eric: ouvrier de la fabrication des pâtes, papiers et cartons;
- BREVET D'ETUDES PROFESSIONNELLES (B.E.P.)
Mademoiselle FRESSE Lucette: Agent administratif;
SCHWINDENHAMMER Eric: Industrie des pâtes à papiers et cartons;
SCHWINDENHAMMER François: Electro-mécanicien;
YOCOM André Noël: Hôtellerie - Collectivités "cuisine".
Félicitations.

ETAT - CIVIL.- Avis de décès.

Monsieur FOUCAL Lucien, né à THIAVILLE/Meurthe le II mars 1894, décédé à NANCY le 31 Août 1973.

NOUVEAUX HABITANTS.- Monsieur et Madame VINCENT Henri viennent de s'installer au n° II de la rue de l'Eglise.

Nous les assurons de notre cordiale bienvenue en leur souhaitant une longue et paisible retraite parmi nous.

GENEROSITE.- A l'occasion de leur arrivée à THIAVILLE/Meurthe, Mr et Mme VINCENT ont fait don de 50 F pour nos Anciens.
Merci.